



Aidez moi s'il vous plait, on me menace de sous-location illégale

Par **lilou262013**, le **18/05/2013** à **12:41**

bonjour

un "ami" a voulu que je l'héberge pour du boulot pendant deux semaines. Puis pendant un mois, j'ai accepté en contre-partie qu'il fasse les courses et qu'il m'aide à payer mon loyer (je suis pas riche), il a accepté.

Bien sur je pensé que j'avais le droit donc j'ai pas prévenu le propriétaire, je pense que j'étais chez moi. Les premiers mois ça pouvait aller même s'il payer que les courses et que ses virement était aléatoire.

Il a voulu sortir avec moi mais j'ai pas voulu (j'ai jamais laissé planer le doute). J'ai découvert qu'il disait à tout le monde qu'on était ensemble (j'ai pas démenti et après j'ai oublié). Je lui est dit d'arrêté, il a pas voulu et la situation s'est empiré.

Il est devenu violent, agressif, possésif, il m'interdit l'accès à la télé, m'empêcher d'aller ou je veut, m'interdit l'accès à mon lit (car à décrété que le canapé était pas confortable donc il vient squatté mon lit et m'empêche de dormir) et j'en passe.

Je l'ai menacé de le mettre dehors mais il dit que je peut pas que c'est de la sous_location illégale. Que si je le met dehors il ira dire que je lui sous-loué illégalement l'appartement, qu'il me payé en espèces (c'est faux) mais que maintenant il fessait des virement pour avoir des preuves.

liste des virement qu'il m'a fait (car jamais d'espèces)

mai 2012 : 218,200

juin:50

juillet : 260

août: 0

sept:600 (m'a emprunté plein d'argent en août)

oct : 180

novembre : 500 (il vole un mec qui vient me raquetté de 450 euros en disant que j'ai qu'a me faire remboursé auprès de lui)

décembre : 150

janvier 2013 : 0 (il casse mon ordinateur qu'il a toujours pas rembourser)

février:30 (remboursement du tabac acheté pour lui , je fume pas)

mars : 260 (il pète une porte d'un placard de ma cuisine qui pour l'instant n'est toujours pas réparé)

avril : 530(remboursement 70euros + 60euros pour le CT de sa voiture)

C'est pas de la sous-location car pour moi la sous-location c'est quand tu gagne de l'argent pas quand t'en perds!!

Donc je voudrait savoir si c'est de la sous-location ou pas ? Si cela en n'est je voudrait savoir les risques ? Sinon je voudrait savoir comment faire pour qu'il parte car il veut pas partir et moi je veut pas (pour l'instant) le foutre à la rue car je veut pas le mettre en galère (il y a assez de misère et de SDF comme ça) et aussi le risque qu'il se venge sur moi ou sur autre chose s'il est à la rue . Mais dans tout les cas ça peut pas durer, je veut que ça s'arrête !

merci d'avance ^^

Par **amajuris**, le **18/05/2013** à **13:15**

bjr,

c'est de la sous location car vous dites vous même que ce n'est pas du concubinage donc vous deviez obtenir l'accord de votre bailleur.

vous n'êtes pas très clair dans vos intentions car vous voulez qu'il parte mais vous ne voulez pas le mettre dehors.

le risque c'est que votre bailleur ne renouvelle pas votre bail.

la seule solution, c'est de le mettre dehors.

à vous de prendre vos responsabilités.

cdt

Par **alterego**, le **18/05/2013** à **13:23**

Bonjour,

un "ami" écrivez-vous, vous ne devez pas bien savoir ce qu'est l'amitié. Votre description correspond davantage à de la "caillera" qu'à un ami.

je veux pas (pour l'instant) le foutre à la rue car je veut pas le mettre en galère ce dans quoi il vous met et, dans quelque temps, il vous mettra sur le trottoir à 5 ou 10€ la passe avec ses coreligionnaires.

Le choix vous appartient.

La solution de votre problème (le mot est faible), dont vous êtes en bonne partie à l'origine, relève des services de Police, voire du Procureur de la République.

Votre "**je veut pas**"... ferme la porte à beaucoup de conseils, le sujet n'appelle pas à faire du "sur mesure" mais à se montrer radical. Vous avez à faire à un voyou. La grande majorité des SDF ne se comporte pas comme le personnage que vous nous décrivez et est très respectable.

Vous êtes exposée à des problèmes locatifs avec votre propriétaire.

Cordialement